

Françoise Rivest
Alain Rondeau
Francine Bouchard
Réjean Houde
Suzanne Dostie
Marianne Inkel
Jocelyne Pepin
Olivine Briand
Jean Fortin
Louise Bergeron
Madeleine Clermont
Antoine Faille
Martine Goyette
Pierre-André Lalonde
Christiane Tisseur
Francine Tisseur
Nicole Benoît
Ginette Chrétien
Francine Clermont
Jean-Yves Truchon
Francine Boisvert
Francine Mauger-Gagnon
Suzanne Reid-Blouin
Manon Aumais
John Bertuccini
Serge Cousineau
Benoit Leblanc
Lord Yvon Lefebvre
Jean-Pierre Poirier
Suzanne Régimbald
Ricardo Tozzi
Gaétan Bolduc
Michel Carrier
Sylvie Chicoine
Joanne Coderre
Louisette Dumas
Gaétane Harvey
Andrée Matte
Nelly Tiwani
Alain Houde
Lise Parenteau
Françoise Murray
Sylviane Soullaine Couture
Michel Beaulne
Margy Sustar Beaulne
Ginette Bergeron

Boucherville
Boucherville
Brossard
Brossard
Candiac
Candiac
Candiac
Chambly
Chambly
Châteauguay-Mercier
Châteauguay-Mercier
Châteauguay-Mercier
Châteauguay-Mercier
Châteauguay-Mercier
Châteauguay-Mercier
Dorion
Dorion
Dorion
Dorion
Haut-Richelieu
Haut-Richelieu
Haut-Richelieu
La Prairie
Longueuil
Longueuil
Longueuil
Longueuil
Longueuil
Longueuil
Longueuil
Longueuil
Longueuil
Les Maskoutains
Les Maskoutains
Les Jardins-de-Napierville
Les Jardins-de-Napierville
Saint-Bruno
Saint-Bruno
Saint-Bruno

Hélène Boyer
Raymond Chamberland
Daniel Gaudette
Marie Lafleur
Jean-Guy Marquis
Bernard St-Louis
Jocelyne St-Pierre
Hélène Théroix
Mario Gaudette
Pierre Rondeau
Louise Chrétien
Jacinthe Denis
Liliane Hardy
Yvon Langevin
Ghislaine Letendre
Hélène Robidoux
François Bourdeau
Francine Cayer
Maryse Constantineau
Mario Labonté
Nicole Proulx
Liette Ritchie
André Barrette
Francine Bergeron
Céline Drouin
Louisiane Husereault

Saint-Bruno
Saint-Bruno
Saint-Bruno
Saint-Bruno
Saint-Bruno
Saint-Bruno
Saint-Bruno
Saint-Bruno
Saint-Lambert
Saint-Lambert
Sorel-Tracy
Sorel-Tracy
Sorel-Tracy
Sorel-Tracy
Sorel-Tracy
Sorel-Tracy
Varennes
Varennes
Varennes
Varennes
Varennes
Varennes
Vaudreuil
Vaudreuil
Vaudreuil
Vaudreuil

Invités :

France Chenail
Irène Colomb
Claude DeBellefeuille
Philippe Dijon
Brigitte Dijon
Steve Hickey
Marie-Eva DeVillers
Sylvain Leblanc
Stéphane Leduc
Luc Martel
Claude Reid
Alain Wagner

Conseillère ville de Valleyfield
Épouse du webmestre
Député fédéral Salaberry Suroît.
Professeur d'informatique
Épouse du professeur d'informatique
Adjoint bureau circonscription
Conférencière
Adjoint bureau circonscription
Conseiller ville de Valleyfield
Vérificateur
Député de Beauharnois
Webmestre

32.00 Accueil (9 h 30)

Le président du Comité Beauharnois-Salaberry, Réjean Rémillard remercie les personnes présentes d'avoir accepté l'invitation de son Comité qui célèbre cette année son 25^e anniversaire d'existence. Il souligne que cette 32^e assemblée générale de l'AGÉAUTAM constitue une belle occasion de se transmettre et partager nos expériences. La vice-présidente de l'AGÉAUTAM, Céline Drouin, en remplacement du président Jacques Delsemme, absent pour raisons de santé, ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux étudiants, bénévoles, membres du C.A et invités spéciaux à cette 32^e Assemblée générale. Elle fait un bref rappel de ce qu'est l'AGÉAUTAM et présente les membres du Comité exécutif. Elle remercie les membres du Comité Beauharnois-Salaberry pour tout le travail accompli en vue de l'organisation de cette journée.

32.01 Nomination d'un (e) président (e) d'assemblée

Il est proposé par Réjean Houde, appuyé de Irène Colomb que Céline Drouin préside l'assemblée.

Il est proposé par Réjean Houde, appuyé de Liette Ritchie que Viviane Primeau agisse comme secrétaire d'assemblée

Les 2 propositions sont adoptées à l'unanimité

32.02 Adoption de l'ordre du jour

Nicole Proulx propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'il apparaît ci-après. Elle est appuyée de Francine Clermont. Adopté à l'unanimité

AG-32.00 Projet d'ordre du jour

- 32.00 Accueil par le président de l'AGÉAUTAM
- 32.01 Nomination d'un/e président/e d'assemblée et d'un/e secrétaire
- 32.02 Adoption de l'ordre du jour
- 32.03 Adoption du compte rendu de la 31^e assemblée générale (28 octobre 2022)
- 32.04 Rapport des activités 2022-2023 des comités
- 32.05 Rapport des activités 2022-2023 du CA et du CE
- 32.06 États financiers au 31 août 2023, rapport du vérificateur, budget 2023-2024
- 32.07 Nomination d'une personne chargée de la vérification du rapport financier annuel pour la période se terminant le 31 août 2024
- 32.08 Orientations
 - 32.08.01 : Bilan des orientations 2022-2023
 - 32.08.02 : Adoption des orientations 2023-2024
- 32.09 Élections des nouveaux membres au Conseil d'administration et reconduction des mandats de plusieurs membres pour 2023-2024
- 32.10 Reconnaissances
 - 32.10.01 Aux membres sortants du CA

- 32.10.02 À nos bénévoles 5 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans, 25 ans
- 32.10.03 Aux récipiendaires de l'Ordre du Mérite de l'UTA
- 32.10.04 À la bénévole s'étant méritée la Médaille du Lieutenant-
Gouverneur
- 32.10.05 À nos supporteurs
- 32.10.06 À M. Raymond Gélinas, du Comité de Varennes
- 32.11 Assemblée Générale 2024 : le 25 octobre 2024 à ...
- 32.12 Mot de la fin du président
- 32.13 Levée de l'assemblée

32.03 Adoption du compte rendu de la 31^e Assemblée générale (28 octobre 2022)

À la suite de corrections apportées au point 31.03, et 31.14 où on doit y lire **30^e** plutôt que 31^e assemblée et **levée de l'assemblée** plutôt qu'adoption du compte-rendu (31.14), Mario Gaudette propose l'adoption du compte rendu de la 31^e Assemblée générale. Il est appuyé par Raymond Chamberland. Adopté à l'unanimité.

32.04 Rapport des activités des comités 2022-2023

Céline Drouin, vice-présidente de l'AGÉAUTAM procède à la lecture du rapport sommaire des activités des comités durant l'exercice 2022-2023. Dix-sept comités sur dix-huit ont transmis leur rapport d'activités. Une copie de ce rapport des activités 2022-2023 est incluse sous le libellé « Annexe 1 » à la suite du présent compte rendu.

32.05 Rapport des activités du CE et du CA pour l'exercice 2022-2023

En l'absence de Jacques Delsemme, président de l'AGÉAUTAM, Viviane Primeau fait la lecture du rapport des activités 2022-2023 du Comité exécutif et du Conseil d'administration, préparé par Jacques. Viviane souligne de plus au nom des membres du C.E et du C.A le dévouement exemplaire de Jacques auprès de l'AGÉAUTAM. Il est remercié chaleureusement. Tous l'applaudissent.

Ce rapport intitulé AG- 32-05 -Rapport des activités 2022-2023 est inclus sous le libellé « Annexe 2 » à la suite du présent compte rendu.

32.06 Réception des états financiers au 31 août 2023, rapport du vérificateur, budget 2023- 2024

Les participants à l'Assemblée générale ayant reçu avec la convocation une copie des états financiers, Réjean Houde, trésorier de l'AGÉAUTAM en fait un bref survol.

On note un accroissement des revenus qui s'explique par une reprise plus marquée des activités en présence de même qu'une augmentation des dépenses par rapport à l'année dernière.

Le trésorier précise néanmoins que depuis cette année les frais inhérents à la tenue de l'un des deux comités pédagogiques sont assumés par l'UTA.

Les états financiers ont été dûment audités et vérifiés par M. Luc Martel.

Une copie de ces états financiers est incluse sous le libellé « Annexe 3 » à la suite du présent compte rendu.

Tout comme l'année dernière Réjean décrit la méthode utilisée pour déterminer les ristournes et redevances allouées à chaque comité de l'AUTAM après chacune des 2 sessions dispensées annuellement.

À même le remboursement des cotisations étudiantes (8\$/inscription) versé par l'UTA, l'AGÉAUTAM renfloue tout d'abord son compte bancaire de façon à ramener son fonds de roulement à un montant de 10 500\$.

L'AGÉAUTAM réserve à même le solde, un montant fixe de 300\$ à chaque comité (ristournes). Une fois ces calculs effectués, le montant restant est ensuite divisé par le nombre total d'étudiants enregistré aux activités de l'ensemble de l'AGÉAUTAM. Ce dernier calcul permet de fixer le montant attribuable à chaque étudiant de l'antenne. Ce montant sera multiplié par le nombre d'étudiants rattachés à un comité, ce qui vient déterminer le montant total des redevances dues à ce comité.

Réjean rappelle qu'après acquittement des dépenses normales et maintien d'un fonds de roulement adéquat par les comités, les ristournes et redevances provenant des cotisations étudiantes doivent retourner aux étudiants sous différentes formes que chacun des comités privilégiera.

Réjean poursuit en présentant le budget prévu pour l'année 2024-2025. Une copie de ce budget est incluse sous le libellé « Annexe 4 » à la suite du présent compte rendu.

32.07 Nomination d'une personne chargée de la vérification du rapport financier annuel pour la période se terminant le 31 août 2024.

A titre de trésorier de l'AGÉAUTAM, Réjean Houde s'enquiert auprès de Monsieur Luc Martel, présent dans l'assemblée, s'il accepte de poursuivre son travail de vérificateur pour l'exercice 2023-24. Monsieur Martel accepte à nouveau cette responsabilité.

Réjean Houde propose les services de Luc Martel comme vérificateur. Cette proposition est appuyée par Irène Colomb. Aucune objection n'étant soulevée cette proposition est adoptée à l'unanimité

32.08 Orientations

32.08.01 Céline Drouin, vice-présidente de l'AGÉAUTAM commente la présentation Power point faisant état du bilan des orientations 2022-2023 en relation avec les orientations 2022-2023 de l'AGÉAUTAM.

Une copie de ce bilan des orientations 2022-2023 est incluse sous le libellé « Annexe 5 » à la suite du présent compte rendu.

32.08.02 Céline Drouin présente et commente les orientations et objectifs 2023-2024 approuvées par le conseil d'administration de l'AGÉAUTAM. Ces orientations concernent tant celles applicables aux comités locaux que celles spécifiques à l'AGÉAUTAM.

Céline demande un proposeur et un appuieur afin de valider ces orientations qui doivent être entérinées par l'Assemblée générale.

Francine Clermont propose l'adoption des orientations 2023-2024 appuyée par Francine Bouchard. Aucune objection n'étant soulevée les orientations 2023-2024 sont adoptées à l'unanimité.

Une copie des orientations 2023-2024 est incluse sous le libellé « Annexe 6 » à la suite du présent compte rendu.

32.09 Élections au conseil d'administration

Afin de réduire le temps consacré aux élections, Viviane Primeau préconise de procéder de la façon suivante :

Pour chaque catégorie de mise en candidature (candidature à un 1^{er} mandat, candidature à un second et 3^e mandat), les candidats visés seront regroupés sous une seule proposition. Pour chacune des trois propositions, un proposeur et un appuieur sera requis. Si personne dans l'assemblée ne s'objecte à l'adoption de cette proposition, tous les candidats visés globalement par chacune des différentes propositions seront considérés élus ou réélus à l'unanimité.

Six candidats briguent un premier mandat :

Déjà en poste de façon intérimaire par suite de propositions adoptées en bonne et due forme en cours d'année par le CA, deux (2) membres de l'actuel CA sollicitent un premier mandat officiel de 2 ans. Il s'agit de **Ricardo Tozzi** du comité de La Prairie qui occupe le siège laissé vacant par la démission de John Bertuccini et de **Denise Durand** du comité Boucherville qui occupe le siège laissé vacant par la démission de Lyse Dansereau pour raisons de santé.

Jean-Yves Truchon du comité Dorion brigue un premier mandat pour occuper le siège laissé vacant par le départ de Francine Clermont, arrivée au terme de ses trois mandats consécutifs au CA.

Marie Lafleur du comité Saint-Bruno briguera un premier mandat pour occuper le siège laissé vacant par le départ de Raymond Chamberland, arrivé au terme de ses trois mandats consécutifs au CA.

Alain Houde du comité « Les Maskoutains » briguera un premier mandat pour occuper le siège laissé vacant par le départ de Jean-Marie Harvey, arrivé au terme de ses trois mandats consécutifs au CA.

Maryse Constantineau du comité Varennes briguera un premier mandat pour occuper le siège laissé vacant par le départ de Liette Ritchie qui a choisi de ne pas se représenter pour un troisième et ultime mandat au CA.

Pour un premier mandat au C.A

Il est proposé par Jean Fortin, appuyé de Nicole Proulx que **Ricardo Tozzi**, du comité La Prairie, **Denise Durand** du comité Boucherville, **Jean-Yves Truchon** du comité Dorion, **Marie Lafleur** du comité St-Bruno, **Alain Houde** du comité Les Maskoutains et **Maryse Constantineau** du comité Varennes soient élus pour un premier mandat au conseil d'administration de l'AGÉAUTAM. Aucune objection n'ayant été soulevée, les six candidats **sont élus à l'unanimité**.

Quatre candidats briguent un second mandat :

Suzanne Dostie, présidente du comité Candiac ;

Réjean Rémillard, président du comité Beauharnois-Salaberry

Francine Boisvert, présidente du comité du Haut-Richelieu ;

Viviane Primeau, représentante du comité Beloeil et actuelle secrétaire de l'AGÉAUTAM

Pour une reconduction vers un second mandat au CA :

Il est proposé par André Régnier appuyé de Christiane Roy que **Suzanne Dostie** du comité Candiac, **Réjean Rémillard** du comité Beauharnois-Salaberry, **Francine Boisvert** du Comité du Haut-Richelieu et **Viviane Primeau** du comité Beloeil soient reconduits pour un second mandat au conseil d'administration de L'AGÉAUTAM. Aucune objection n'ayant été soulevée, les quatre candidats **sont élus à l'unanimité**.

Quatre candidats briguent un troisième mandat :

Jean Fortin, président du comité Chambly

Joanne Coderre, représentante du comité Longueuil et attachées aux affaires administratives de l'AGÉAUTAM

Mario Gaudette, président du comité Saint-Lambert

Céline Drouin, présidente du comité Vaudreuil et vice-présidente de l'AGÉAUTAM

Pour une reconduction vers un troisième mandat

Il est proposé par Francine Bergeron appuyée Louissette Dumas que **Jean Fortin** du comité Chambly, **Joanne Coderre** du comité Longueuil, **Mario Gaudette** du comité St-Lambert et **Céline Drouin** du Comité Vaudreuil soient reconduits pour un troisième mandat au conseil d'administration de l'AGÉAUTAM.

Aucune objection n'ayant été soulevée, les quatre candidats **sont élus à l'unanimité**.

Félicitations à tous les élus !

La nouvelle composition du conseil d'administration sera effective dès la clôture de l'assemblée générale.

32.10 Reconnaissances

Joanne Coderre, déléguée aux affaires administratives de l'AGÉAUTAM rend d'abord hommage aux six membres sortants du C.A pour leur implication et leur dévouement.

Membres sortants du CA	
John Bertuccini	La Prairie
Lyse Dansereau	Boucherville
Francine Clermont	Dorion
Liette Ritchie	Varenes
Raymond Chamberland	St-Bruno
Jean-Marie Harvey	Les Maskoutains

Elle procède par la suite à la remise des traditionnelles reconnaissances faites aux bénévoles célébrant 5, 10, 15 ou 20 ans au service de l'AUTAM. À sa demande, chaque comité de l'AUTAM a envoyé une liste de ses bénévoles ayant atteint l'une ou l'autre de ces étapes. Les comités ont également rédigé un court hommage et fourni une photo de leurs membres qui seront honorés. Un montage PowerPoint a permis de

projeter une diapositive mettant de l'avant, la photo de chaque récipiendaire ainsi que l'hommage personnel qui lui est dédié par les membres de son comité.

Le tableau ci-dessous énumère ces récipiendaires.

5 ANS	
Nicole Deschênes	Beloeil
Lucie Lamoureux	Brossard
Jocelyne Pépin	Candiac
Jean-Marie Deward	Chambly
Ginette Gagnon	Dorion
Claire Morin	Dorion
Nelly Tinawi	Longueuil
10 ANS	
Réjean Rémillard	Beauharnois-Salaberry
Françoise Rivest	Boucherville
Alain Rondeau	Boucherville
Gilles Leroux	Jardins-de-Napierville
Joanne Coderre	Longueuil
Ginette Bergeron	St-Bruno
Céline Drouin	Vaudreuil
15 ANS	
Serge Cousineau	La Prairie
Hélène Robidoux	Sorel-Tracy
Francine Cayer	Varenes
20 ANS	
Rachel Gendron	Candiac
Antoine Faille	Châteauguay-Mercier
Louise Chrétien	Sorel-Tracy
Germain Martin	Sorel-Tracy
25 ANS	
Odette Moyen	Beauharnois-Salaberry
Mariette Desranleau	Beauharnois-Salaberry
Jean-Guy Marquis	St-Bruno

Joanne poursuit et termine sa présentation avec l'attribution des reconnaissances spéciales. Précisons toutefois que Francine Bergeron au nom de l'UTA du comité Vaudreuil a remis l'Ordre du Mérite à Céline Drouin et que Réjean Rémillard au nom de l'UTA et du comité Beauharnois-Salaberry a remis l'Ordre du mérite à Mariette Desranleau et Odette Moyen.

Des remerciements sont aussi adressés à nos bénévoles externes

Réceptaires de l'Ordre du Mérite de l'UTA	
Jeannine Soulières	Brossard
Lise Moss	Les Maskoutains
Céline Drouin	Vaudreuil.
Mariette Desranleau	Beauharnois-Salaberry
Odette Moyen	Beauharnois-Salaberry
Supporters indépendants	

Alain Wagner	Webmestre
Luc Martel	Vérificateur
Philippe Dijon	Professeur d'informatique

Une reconnaissance toute spéciale est attribuée à Madame Francine Cayer du comité vareennes qui s'est vue décorée, le 14 mai 202, de la médaille du Lieutenant-Gouverneur du Québec

Récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-Gouverneur du Québec	
Francine Cayer	Vareennes

Pour la première fois cette année, il a été convenu de rendre hommage à un ou des bénévoles décédés en cours d'année. Notre plus sincère

IN MÉMORIAM	
Raymond Gélinas	Vareennes

32.12 Assemblée Générale 2024 :

La prochaine assemblée générale aura lieu le 25 octobre 2024 et sera organisée conjointement par les comités Longueuil, Brossard et Saint-Lambert. Un bel exemple de mise en commun de nos ressources.

32.13 Mot de la fin de la vice-présidente

Céline Drouin souligne que cette année bien remplie a permis à l'AGÉAUTAM de poursuivre l'essentiel de sa mission de manière pro active et innovatrice. Elle rappelle que le tiers des étudiants inscrits auprès de l'UTA provient de notre antenne, ce qui accorde un certain poids à l'AGÉAUTAM auprès de l'UTA.

Elle félicite les nouveaux membres élus au CA, encourage les membres actuels à maintenir leur important travail de collaboration.

En terminant, Céline remercie chaleureusement les bénévoles pour leur appui et le travail accompli auprès de leur comité respectif. Sans eux il n'y aurait pas d'UTA.

Enfin, elle remercie les étudiants pour leur présence et espère que cette journée suscitera chez eux

le goût de s'impliquer auprès de leur comité et de l'AGÉAUTAM

32.14 Levée de l'assemblée

Céline Drouin propose la levée de la 32^e Assemblée générale. Elle est appuyée par Raymond Chamberland. Aucune objection n'étant soulevée, cette proposition est adoptée à l'unanimité

Viviane Primeau

Céline Drouin

Jacques Delsemme

Secrétaire

Vice-présidente

Président

Annexe1

Rapport des activités des comités de l'AUTAM



AGÉAUTAM ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 27 OCTOBRE 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMITÉS LOCAUX

Dix-sept comités sur dix-huit ont remis leurs rapports.

Dans seize de ces comités, 52 cours ont été donnés pour 1542 inscriptions.

Chez quinze de ces comités, 333 conférences ont été présentées pour 2836 inscriptions. Ce qui donne 4378 inscriptions.

En termes de pourcentage : 35% des inscriptions vont aux cours et 65% à des conférences.

Pour les autres activités telles que les ateliers d'écriture, de lecture ou de poésie : 12 activités ont été offertes pour 208 inscriptions répartis dans sept comités.

Un comité a offert trois activités sportives telles que la gymnastique à 24 personnes et un cours de danse à 26.

Quelques comités offrent des buffets de fin de session à leurs étudiants.

Plusieurs optent pour des soirées de reconnaissance ou des diners de fin de session pour leurs bénévoles et, au moins un a offert soit un pique-nique, une conférence-cadeau, une soirée lecture de poèmes.

COMPOSITION DES COMITÉS

En moyenne les comités AUTAM sont composés de : 8 à 10 membres mais peuvent varier de quatre à quatorze. En moyenne six bénévoles sont présents pendant le cours ou la conférence mais il se peut qu'il n'y en ait que deux. Seulement quatre comités ont des bénévoles qui ne siègent pas au comité de gestion ou de programmation. Les comités de gestion se rencontrent en moyenne deux à trois fois par session. Les sous-comités de programmation se rencontrent deux à trois fois par année. Certains comités n'ont pas de sous-comité de programmation dans tel cas, tous les membres du comité de gestion y participent.

Activités auprès de votre municipalité

Douze comités sont reconnus par leur municipalité, une en tant qu'organisme à but non-lucratif et quatre ne sont pas reconnus. Dix comités participent à des rencontres organisées dans leurs municipalités et 6 n'y participent pas. Ces rencontres se résument surtout à une invitation à une soirée de reconnaissance pour les bénévoles ou à la journée des aînés.

Activités de publicité

Les rencontres organisées par les municipalités permettent aux comités de se faire connaître et se traduisent par des représentations dans des kiosques lors d'évènements spéciaux : journée des aînés, salon du livre, salon Fadoq, dîner communautaire, Forum communautaire, marché public et autres.

Les comités peuvent alors distribuer les signets de l'UTA ou des feuillets de programmation.

En plus des représentations, des affiches et des feuillets sont distribués dans les endroits stratégiques : babillards, bibliothèques, résidences pour personnes âgées (RPA). Des annonces ont été placées dans les médias locaux, tels que les journaux, les bulletins et les programmations d'activités offertes par les municipalités ou sur les panneaux électroniques des municipalités.

En somme de nombreuses heures de travail à se faire connaître et à préparer des programmations de qualité pour le simple plaisir d'apprendre et de satisfaire nos étudiants et nos bénévoles.

Annexe 2

AG-32. 05 RAPPORT DES ACTIVITÉS du CA et du CE 2022-2023

En accord avec la constitution, cette assemblée a lieu dans le but de recevoir le rapport des administrateurs et les états financiers ; d'élire les administrateurs et d'approuver les orientations de l'Association pour l'année à venir.

L'AGÉAUTAM est un organisme à but non lucratif, légalement constitué et inscrit auprès du Registraire des entreprises du Québec. L'AGÉAUTAM participe, en collaboration avec l'UTA au développement continu des aînés en offrant des formations de calibre universitaire favorisant leur cheminement personnel, leur compréhension des enjeux de société et leur vieillissement actif... le tout dans un cadre alliant plaisir et socialisation.

L'AGÉAUTAM soutient les bénévoles dans l'organisation de leurs activités en s'assurant de la qualité de celles-ci.

L'AGÉAUTAM maintient une relation de partenariat avec l'Université du Troisième Âge qui elle relève de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke.

L'AGÉAUTAM fonde ses actions et ses décisions sur des valeurs sûres, dont le respect des personnes, l'ouverture, la transparence, la loyauté, la coopération, le sens de l'engagement et le sentiment d'appartenance.

Le comité exécutif (CE) de l'AGÉAUTAM est responsable d'expédier les affaires courantes, de faire rapport au Conseil d'Administration des dossiers en cours, d'obtenir, le cas échéant, l'aval du CA quant à la mise-en-œuvre de projets débordant du cadre des affaires courantes, de superviser chaque année, entre autres événements l'organisation, la préparation et l'animation de l'Assemblée générale. Les membres du CE font d'office partie du Conseil d'administration.

Durant les douze derniers mois, le comité exécutif a tenu six réunions ordinaires, en conformité avec le calendrier établi. Contrairement à l'exercice précédent, toutes ces rencontres se sont tenues en présentiel au Campus Longueuil de l'université de Sherbrooke. Idem pour les 4 réunions ordinaires du CA dont le comité exécutif assure la préparation, l'animation et le suivi. Deux réunions extraordinaires du Conseil d'administration, ont de plus été tenues sur TEAMS dans le cadre du divorce Comité Sainte-Julie/AGÉAUTAM-AUTAM

Conséquemment à l'amendement de la constitution adopté lors de l'Assemblée générale 2022 ; amendement qui faisait passer la composition du CE de 7 à 5 membres et par suite de la 125^e réunion ordinaire du Conseil d'administration tenue le 4 novembre 2022 dont l'un des objectifs était l'élection d'un nouveau comité exécutif suite à la fin de mandat de l'ancienne présidente et à la démission du vice-président. Cette première réunion du CA suivant l'Assemblée générale 2022 accueillait également plusieurs nouveaux membres au CA.

L'exercice 2022-2023 a entièrement eu lieu sous le leadership d'un comité exécutif composé de 5 membres : Jacques Delsemme (moi-même), président ; Céline Drouin, vice-présidente ; Joanne Coderre, déléguée aux affaires administratives ; Réjean Houde, trésorier ; et Lyse Dansereau, qui a occupé le poste de secrétaire de superbe façon jusqu'au 10 mars avant de démissionner pour raison de santé. Viviane Primeau a alors généreusement accepté de prendre la relève à ce poste très exigeant.

Outre les 5 membres du CE toujours en poste à l'ouverture de cette 32^e Assemblée générale, le Conseil d'administration de l'AGÉAUTAM se compose de Réjean Rémillard (Beauharnois-Salaberry), Suzanne Dostie (Candiac), Jean Fortin (Chambly), Francine Clermont (Dorion), Francine Boisvert (Haut-Richelieu), Lise Vallières (les Jardins de Napierville), Jean-Marie Harvey (Les Maskoutains), Raymond Chamberland (Saint-Bruno), Mario Gaudette (Saint-Lambert), Liette Ritchie (Varennes). Comme vous pourrez le constater lors de la ronde d'élection à venir, plusieurs de ces membres quitteront le CA à la fin de la présente Assemblée alors que d'autres membres de l'AGÉAUTAM délégués par leur comité d'appartenance viendront briguer les sièges laissés vacants par ces départs. Notons que huit membres hors des 18 membres du CA actuel sont aussi présidents de leur comité d'appartenance.

La gestion financière occupe une place primordiale au sein de l'AGÉAUTAM. L'AGÉAUTAM gère la redistribution des cotisations étudiantes obligatoires de 8 dollars par session perçues à la source par l'Université. Elle retourne la majeure partie de celles-ci aux comités locaux sous forme de ristournes et redevances. Des rapports sur les revenus et dépenses sont périodiquement produits et présentés au CA lors de chaque réunion du Conseil d'administration. Notre trésorier, Réjean Houde, administre cet aspect de la gestion de façon exemplaire. Réjean dépose à la fin de chaque exercice, des états financiers qu'il fait adopter par le CA après les avoir fait auditer par notre vérificateur, monsieur Luc Martel. Merci Réjean pour ton expertise et ton dévouement sans faille. Merci à vous M. Martel pour votre support.

Notre vice-présidente, Céline Drouin, outre son devoir consistant à se tenir au courant de tous les dossiers pour pouvoir remplacer le président en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de celui-ci, peut partager avec le président la participation aux comités internes. Elle est responsable de l'élaboration et de l'application des politiques de recrutement et d'encadrement des bénévoles. Elle gère ce dossier en relation avec les responsables des comités d'organisation et de programmation. Céline partage aussi la rédaction des comptes rendus sous la responsabilité de notre secrétaire. Céline, c'est l'œil de lynx du CE ; pas grand-chose ne lui échappe. Merci, Céline d'être là pour nous

Notre secrétaire, Viviane Primeau, est l'ultime responsable de la production des comptes rendus des diverses réunions. Elle procède à l'archivage de ceux-ci et de tout autre document de portée significative. Elle veille au respect de la Constitution et des Règlements de notre association, agit à titre de responsable de l'entente de principe présumément établie entre l'AGÉAUTAM et l'UTA. Elle est répondante de notre association auprès du Registraire des Entreprises du Québec. Sauf exception, elle assure la communication de tout document aux groupes concernés. Merci pour tout, Viviane !

Rien ne tournerait rondement, ni au CE ni au CA, sans le travail de notre déléguée aux affaires administratives, Joanne Coderre. Joanne planifie la réservation de salles au Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke en vue des CA, des CE, des Comités pédagogiques et Ateliers de réflexion. Elle met sous contrat les traiteurs et gère l'attribution des prix de reconnaissance aux bénévoles. De concert avec Céline Drouin, notre vice-présidente, elle se penche sur les questions relatives au recrutement et à la formation des bénévoles. Merci, à toi Joanne pour ta gentillesse et ton travail trop rarement mentionné.

De mon côté, en tant que président, j'encourage et supervise la prompte exécution des différents dossiers, m'assurant de promouvoir la confiance et l'harmonie au sein des membres de la gouvernance, veillant à entretenir des liens cordiaux et constructifs, mais résolu avec l'Université de Sherbrooke, offrant ma disponibilité et ma pleine collaboration aux comités locaux, préparant et animant les rencontres du CE et du CA et donnant suite aux recommandations.

Voici maintenant les principaux éléments abordés cette dernière année au CA et au CE.

- Dès la réunion du Conseil d'administration du 4 novembre 2022, première réunion suivant l'AG, un nouveau Comité exécutif a été formé. Jacques Delsemme (moi-même) a été élu président en relève à Diane Vadeboncoeur parvenue au terme de ses 3 mandats ; Céline Drouin a été élue vice-présidente en relève à John Bertuccini, démissionnaire du CA ; Lyse Dansereau a été élue secrétaire en relève à Jacques Delsemme devenu président ; Réjean Houde a été reconduit au poste de trésorier et Joanne Coderre a été pour sa part reconduite au poste de déléguée aux affaires administratives.
- Le 10 novembre marquait le début d'une démarche entreprise par le président du comité Sainte-Julie, visant à retirer son comité de l'AUTAM. Nous aurions pu nous y objecter, toutefois, nous voyions là une façon rapide de mettre un terme à une situation d'affrontement qui remontait déjà à plusieurs années et avait trop duré. De fil en

aiguille, le divorce a été prononcé le 12 janvier par l'envoi à Monique Harvey d'une résolution entérinée par le Conseil d'administration ; résolution qui faisait part à la fois de l'acceptation des conditions imposées par L'UTA et de l'insatisfaction du CA concernant certaines dispositions de cette entente.

- Le comité pédagogique du 25 novembre 2022 s'est déroulé à la grande satisfaction de tous les participants. À l'initiative de l'AGÉAUTAM, il a été parallèlement diffusé sur TEAMS afin de permettre à tous les bénévoles intéressés d'y assister.
- Toujours en novembre, un sondage lié au recrutement a été expédié aux présidents de comité et aux membres du CA. La date limite pour y répondre était le 11 décembre 2022. Ce sondage a donné lieu à des actions menées par Céline Drouin et Joanne Coderre (production d'une présentation PowerPoint et d'un dépliant personnalisables mis à la disposition des 18 comités de l'AGÉAUTAM pour promouvoir le recrutement de nouveaux bénévoles).
- Un sondage FORMS concernant la réorientation de l'AGÉAUTAM a été acheminé à tous les étudiants de l'AUTAM. Ce sondage se terminait le 31 janvier 2023 et 1 000 étudiants y ont participé sur environ 5 000 étudiants actifs. Les réponses à ce sondage ont mis en évidence la mécompréhension qu'une majorité des étudiants ont des entités que sont l'AUTAM, l'AGÉAUTAM et même l'UTA.
- J'ai expédié à chaque membre du CA, un texte faisant part de ma réflexion sur le rôle et le positionnement de l'AGÉAUTAM dans la structure globale de l'UTA.
- Au mois de février, Lyse Dansereau a été contrainte de démissionner du CA en raison d'ennuis de santé. Vivianne Primeau a accepté de prendre sa relève au poste de secrétaire de l'AGÉAUTAM.
- En cours d'exercice, nous avons eu recours à plusieurs reprises à l'utilisation de comités ad hoc qui nous ont permis d'accélérer l'exécution de plusieurs projets. Ce fut notamment le cas en ce qui a trait à la conception du sondage FORMS sur la réorientation de l'AGÉAUTAM.
- Nous avons tenu 2 ateliers de travail dans le cadre des réunions du comité pédagogique. Nous avons chaque fois impliqué des bénévoles de différents comités d'organisation et de programmation dans l'organisation de ces ateliers. Lors du dernier atelier, nous avons proposé une liste d'environ 25 idées à prioriser. Plusieurs de ces idées ont été réalisées ou sont en voie de l'être. (support informatique, aide au recrutement, etc.). Lors de l'atelier précédent, nous avons lancé les bases du réseautage et de l'entraide entre comités. Cette idée commence elle aussi à germer comme vous serez à même de le constater lors de l'annonce concernant la tenue de la prochaine Assemblée générale.
- En avril, tout en respectant la réglementation sur les données confidentielles, j'ai procédé au recensement des bénévoles de l'AGÉAUTAM à partir d'informations volontaires fournies par les bénévoles eux-mêmes, par les responsables de comités et/ou les membres du Conseil d'administration.

Ce recensement qui ne sera publié qu'avec les autorisations requises a permis d'établir que l'AGÉAUTAM/AUTAM se composait en avril 2023 de 176 bénévoles, dont 122 femmes et 54 hommes (70 % femmes et 30 % hommes), que la moyenne de bénévoles/comité se situe à 9,8 bénévoles, que le plus gros comité compte 14 bénévoles, alors que le plus petit comité en compte 6.

- L'UTA faisant appel à de plus en plus de processus informatisés pour remplacer les anciennes façons de faire, nous avons offert gratuitement à tous les bénévoles de l'AGÉAUTAM un cours « Informatique 101 » qui leur permettra de se familiariser avec les logiciels les plus courants de la suite « Office ». Cette formation est rendue possible grâce à la contribution bénévole de M. Philippe Dijon, professeur d'informatique.
- Dans le même ordre d'idée, à ma demande, M. Dijon a passé de nombreuses heures à concocter une base de données pour une application particulière au comité Boucherville. Ce genre d'intervention n'est qu'un exemple du genre de service que nous comptons pouvoir offrir à l'avenir aux comités de l'AUTAM.

- J'étais présent à chacune des deux rencontres administratives tenues à l'intention de tous les responsables d'antennes de l'UTA par Monique Harvey et auxquelles étaient aussi conviés les responsables de comité de l'AUTAM.
- Plus tôt dans l'année des mésententes sont survenues entre l'UTA et l'AGÉAUTAM ; mésententes qui n'auraient pu être évitées que si nous avions choisi de ne pas réagir. Ces mésententes ont abouti sur deux constats tout à fait surprenants :
 - L'entente de principe évoquée à de multiples reprises dans le document *Constitution et règlements généraux de l'AGÉAUTAM* et dont le secrétaire de l'AGÉAUTAM est nommément responsable n'a jamais existé. (dixit Monique Harvey)
 - Il semblerait que les Associations étudiantes affiliées à l'UTA ne sont pas des associations étudiantes au sens de la loi 32 et que donc, les règles et prérogatives liées aux associations étudiantes de l'UdS ne s'appliquent pas à nous. Toujours selon M. Touchette, nous devons nous en remettre aux directives de la direction de l'UTA. (dixit Luc Touchette, vice-doyen et secrétaire général de la Faculté d'éducation)
- Face à nos questionnements, Mme Harvey est venue rencontrer le Conseil exécutif de l'AGÉAUTAM le 18 août au Campus de Longueuil. Pour l'occasion, nous avons accepté de lui adresser à l'avance les questions auxquelles nous cherchions des réponses. Cette rencontre a duré 1 h 30 et a permis, moyennant une certaine ouverture d'esprit de part et d'autre de renforcer nos liens et de rétablir l'harmonie. Pour l'occasion, nous avons invité Mme Harvey à se joindre à nous pour dîner. Ce fût finalement une très belle rencontre

J'ai néanmoins demandé à notre secrétaire qui possède plus que tout autre d'entre-nous l'expertise requise, de poursuivre la démarche auprès de Luc Touchette pour comprendre sur quel point de la loi 32 il se base pour en arriver aux conclusions qu'il évoque.

Il y a un mois, considérant la qualité de notre équipe, considérant que l'AGÉAUTAM représente 1/3 de la masse des étudiants de l'UTA, considérant que l'AGÉAUTAM a soulevé le couvercle de la marmite, Monique Harvey m'a fait part de l'intention de l'UTA de former un comité restreint de quelques personnes, dont Luc Touchette, deux ou trois représentants du CE de l'AGÉAUTAM, un représentant de l'antenne de Sherbrooke et peut-être un représentant d'une autre antenne, afin de jeter les bases de ce qui pourrait ressembler à un début d'entente applicable à toutes les antennes de l'UTA.

- Bien que l'UTA demeure responsable des contrats de location des salles, la direction de l'UTA, concède à l'AGÉAUTAM le mandat de superviser les ententes prises avec les villes pour délivrer des statuts de reconnaissance particuliers (OSBL ou autres) aux différents comités de notre antenne. Cela inclut la possibilité pour l'AGÉAUTAM de s'engager au nom des comités par voie de résolution. Un nécessaire de négociation élaboré à partir d'un document explicatif produit par la ville de La Prairie (merci Ricardo) sera très prochainement disponible afin de permettre à chaque comité de renouveler aisément ces ententes.

Les éléments faisant l'objet de ce rapport d'activités et d'ateliers résultent d'un travail d'équipe des membres des comités d'organisation et de programmation, du comité exécutif et du conseil d'administration de l'AGÉAUTAM.

Je salue l'engagement pris par chacune et chacun d'entre vous à poursuivre la mission de l'AGÉAUTAM dont c'était, le 22 octobre, le 32^e anniversaire de constitution.

Jacques Delsemme,
Président du conseil d'administration de l'AGÉAUTAM.
Le 26 octobre 2023

Annexe 3

États financiers 2022-2023

**Association Générale des Étudiants
de l'Antenne Universitaire du Troisième Age
en Montérégie**

AG-32.05

**ÉTATS FINANCIERS
AU 31 AOÛT 2023**

**31^{ème} assemblée générale
Date : 27 octobre 2023
À : Valleyfield, Québec**

AGÉAUTAM : États financiers au 31 août 2023

FONDS DE
FONCTIONNEMENT

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023

	2021-2022	2022-2023
PRODUITS	19 864,00	
	\$	37 601,28 \$
Cotisation des étudiants	18 855,10	37 416,00 \$
	\$	
Autres revenus	1 008,90	185,28 \$
	\$	
	<u>19 864,00</u>	<u>37 601,28 \$</u>
	\$	
CHARGES (par secteur)	6 047,66	
	\$	18 429,35 \$
Frais de déplacement	2 240,22	4 317,54 \$
	\$	
Stationnement	925,00	1 764,00 \$
	\$	
Repas	1 271,37	4 832,05 \$
	\$	
Frais d'administration	1 611,07	7 515,76 \$
	\$	
	<u>6 047,66</u>	<u>18 429,35 \$</u>
	\$	
EXCÉDENT AVANT DISTRIBUTION PARTIELLE	13 816,34	
	\$	19 171,93 \$
REDEVANCES AUX COMITÉS AUTAM	15 007,82 \$	23 222,19 \$

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE
L'EXERCICE**

(1 191,48 \$)

(4 050,26 \$)

AGÉAUTAM : États financiers au 31 août 2023

3

FONDS DE FONCTIONNEMENT

ANALYSE DES CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023

	2021-2022	2022-2023
	15 007,82	
REDEVANCES AUX COMITÉS AUTAM	\$	23 222,19 \$
Ristournes	11 400,00 \$	10 800,00 \$
	3 607,82	
Retour	\$	12 422,19 \$
	<u>15 007,82 \$</u>	<u>23 222,19 \$</u>
	2 240,22	
Frais de déplacement	\$	4 317,54 \$
Conseil d'administration	1 023,01 \$	2 145,03 \$
Conseil exécutif	413,10 \$	845,99 \$
Comité pédagogique	804,11 \$	1 326,52 \$
	<u>2 240,22</u>	<u>4 317,54 \$</u>
	\$	
	925,00	
Stationnement	\$	1 764,00 \$
	392,00	
Conseil d'administration	\$	826,00 \$
	210,00	
Conseil exécutif	\$	280,00 \$
	323,00	
Comité pédagogique	\$	658,00 \$
	<u>925,00</u>	<u>1 764,00 \$</u>
	\$	
	1 271,37	
Repas	\$	4 832,05 \$
	669,92	
Conseil d'administration	\$	1 533,22 \$

		253,66	
	Conseil exécutif	\$	1 497,25 \$
		347,79	
	Comité pédagogique	\$	1 801,58 \$
		1 271,37	
		\$	4 832,05 \$
		1 611,07	
Frais d'administration		\$	7 515,76 \$
		25,31	
	Poste	\$	- \$
		47,52	
	Photocopies et papeterie	\$	53,90 \$
		-	
	Téléphones (interurbains)	\$	- \$
		-	
	Relations extérieures	\$	- \$
		1 083,45	
	Assemblée générale	\$	5 547,30 \$
	Services aux comités de l'AUTAM	\$	- \$
		20,89	
		433,90	
	Gestion de AGAUTAM	\$	1 914,56 \$
		1 611,07	
		\$	7 515,76 \$
TOTAL DES CHARGES		6 047,66 \$	18 429,35 \$

AGÉAUTAM : États financiers au 31 août 2021

	FONDS DE FONCTIONNEMENT	
	BILAN	
	EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023	
	2021-2022	2022-2023
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT		
Solde au compte à la Caisse le 1er septembre	12 591,30 \$	11 399,82 \$
Chèques en circulations	-	-
Comptes à payer	-	-
	12 591,30 \$	11 399,82 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(1 191,48 \$)	(4 050,26 \$)
SOLDE DU FONDS À LA FIN	11 399,82 \$	7 349,56 \$
SOLDE DU COMPTE AU 31 AOÛT		
Solde au compte de banque au 31 août	11 399,82 \$	7 349,56 \$
Chèques en circulation	-	-
Compte à payer	-	-
	<u>\$</u>	<u>\$</u>

11 399,82
\$

7 349,56
\$

Pour le conseil d'administration
10 septembre 2023

Jacques Delsemme
Président

Réjean Houde
Trésorier

Annexe 4

Budget 2024-2025

Hypothèses de départ

Revenus

2800 inscriptions en A22

2400 inscriptions en H23

paiement par l'UTA des dîners des participants au CP

Dépenses

6 CE

4 CA

2 CP

1 AGA

Ristournes à 2 * 19*300\$

Retour aux comités, 8000\$ en décembre, 6000\$ en
juin

pour garder 10 500\$ en banque à la fin de la session.

AGÉAUTAM

BUDGET 2022-2023

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023

PRODUITS	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cotisation des étudiants			
Automne		10 576 \$	22 400 \$
Hiver		8 279 \$	19 200 \$
	5		
Autres revenus	737 \$	18 855 \$	41 600 \$
Autres	10 \$	1 000 \$	- \$
	10 \$	1 000 \$	- \$
	5		
CHARGES (par secteur)	746 \$	19 855 \$	41 600 \$
Frais de déplacement			
Conseil exécutif	- \$	413 \$	900 \$
Conseil d'administration	- \$	1 023 \$	2 000 \$
Comité pédagogique	- \$	804 \$	1 600 \$
	- \$	2 240 \$	4 500 \$
Frais de stationnement	- \$		
Conseil exécutif	- \$	210 \$	504 \$
Conseil d'administration	- \$	392 \$	1 064 \$
Comité pédagogique	- \$	323 \$	550 \$
	- \$	925 \$	2 118 \$

Repas				
	Conseil exécutif	0	540	1040
	Conseil d'administration	0	232	1540
	Comité pédagogique	0	478	700
		- \$	1 250 \$	3 280 \$
Frais d'administration				
	Gestion de AGÉAUTAM	2482	2 500 \$	1 600 \$
	Assemblée annuelle		- \$	4 500 \$
	Comité Pédagogique			400 \$
	Poste , photocopie,		47 \$	100 \$
		2 482 \$	2 547 \$	6 600 \$
TOTAL		2 482 \$	6 962 \$	16 498 \$
EXCÉDENT AVANT DISTRIBUTION		3 264 \$	12 893 \$	25 102 \$
REDEVANCE AUX COMITÉS				
Ristourne	Automne	- \$	5 700 \$	5 700 \$
	Hiver	2 850 \$	5 700 \$	5 700 \$
		2 850 \$	11 400 \$	11 400 \$
Retour	Automne			8 000 \$
	Hiver	1 251 \$	3 607 \$	6 000 \$
		1 251 \$	3 607 \$	14 000 \$

TOTAL	4 101 \$	15 007 \$	25 400 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(837 \$)	(2 114 \$)	(298 \$)

AGÉAUTAM : États financiers au 31 août 2022

**EXERCICE TERMINÉ LE 31
AOÛT 2023**

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT			
Solde au compte à la Caisse le	14		
1er septembre	761 \$	12 500 \$	11 400 \$
Chèques en circulations	- \$		- \$
Comptes à payer	- \$		- \$
	14 761 \$	12 500 \$	11 400 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(837 \$)	501 \$	(298 \$)
SOLDE DU FONDS À LA FIN	13 925 \$	13 001 \$	11 102 \$

Annexe 5

Bilan des orientations

AGÉAUTAM
2022-2023



BILAN DES ACTIVITÉS
DES COMITÉS AUTAM
EN RELATION AVEC LES ORIENTATIONS
DE L'AGÉAUTAM 2022-2023

Il s'agit ici de la compilation de dix-sept comités sur dix-huit.

Orientation 1 : Agir en partenariat avec l'UTA

Objectifs :

1.1 Garantir aux membres en environnement sécuritaire qui respecte les directives de l'UTA et de la Santé publique dans le cadre de ses activités

Malgré la levée des mesures sanitaires par la Santé publique, les comités ont préconisé le lavage des mains et maintenu l'offre des couvre-visages pour ceux qui le désiraient et aussi respecté le droit des étudiants à la distanciation.

Des mesures de sécurité ont été prises par certains comités telles que le recouvrement des fils, le dégagement des portes, le soulignement des sorties d'urgence en cas d'incendie et l'accompagnement aux ascenseurs pour les personnes utilisatrices.

Certains s'assurent qu'une trousse de premiers soins soit à portée de la main en tout temps.

1.2 Contribuer au succès et à l'efficacité des activités de formation et des rencontres du comité pédagogique offertes par l'UTA

Tous les comités ont participé aux comités pédagogiques (CP) ainsi qu'aux ateliers organisés en après-midi.

Les comités apprécient le compte-rendu de Cristina Lagüe résumant les appréciations des personnes-ressources, les coups de cœur et les appréciations des nouvelles personnes-ressources.

En après-midi, le comité ad hoc organisateur du CP a préparé un atelier en novembre 2022 sur le thème de : Engagement auprès de votre comité local et un autre en avril 2023 sous le thème de : L'AGÉAUTAM en action.

Certains membres du Conseil d'administration (CA) se sont joints au comité organisateur pour la préparation et la tenue de ces ateliers.

La mise en place des sessions de formation en informatique, pour ne citer qu'un exemple, provient de besoins énoncés par les participants lors de ces ateliers.

1.3 Promouvoir les activités organisées par les comités locaux en collaboration avec l'UTA

Tous les comités ont travaillé activement à la promotion de leurs activités et par le fait même à la promotion de l'UTA.

Certains comités ont participé à des activités organisées par leur municipalité et en ont profité pour faire de la promotion.

Des feuillets et des affiches décrivant les activités ont été distribués dans des endroits stratégiques et des annonces placées sur les panneaux électroniques.

Des rencontres avec des représentants des municipalités ont aussi permis à certains comités de faire la promotion de leurs activités et d'être inclus dans la programmation des activités de la municipalité.

ORIENTATION 2 : ASSURER LA QUALITÉ DES ACTIVITÉS OFFERTES

Objectifs :

2.1 Soutenir les comités locaux dans l'identification des besoins et des attentes de leurs étudiants et de leurs bénévoles.

La majorité des comités se servent de sondages pour identifier leurs besoins.

De plus, ils prennent en considération le résultat des évaluations lors des rencontres des comités pédagogiques, ils notent les coups de cœur et prennent connaissance des commentaires émis par les étudiants dans les évaluations ou sur place. Les cours d'informatique viennent aussi combler un besoin auprès des bénévoles.

2.2 Soutenir les comités locaux dans l'élaboration de programmation de qualité

Ici plusieurs réponses ressemblent à celles du point précédent. Cependant les comités précisent qu'ils choisissent leurs personnes-ressources à partir du répertoire des personnes-ressources de l'UTA en se basant sur les résultats des sondages, des évaluations électroniques, les comptes-rendus des comités pédagogiques et les suggestions des étudiants pour établir leurs programmations.

ORIENTATION 3 : EXERCER UNE GESTION EFFICACE ET TRANSPARENTE

Objectifs :

3.1 Mettre à jour et rendre accessible aux groupes concernés l'information sur nos instances et activités

Alimenter le site Web

Les comités font suivre les informations acheminées par l'AGÉAUTAM et l'UTA à leurs bénévoles et leurs étudiants selon le cas.

Certains présentent le diaporama de l'UTA au début des cours et des sessions de conférences et on explique ce qu'est l'AGÉAUTAM.

D'autres publient des informations dans les médias locaux, journaux, internet, publication des municipalités.

3.2 Soutenir les comités locaux dans leur démarche de collaboration avec les municipalités concernées

La plupart des comités AUTAM reconnus par leurs municipalités entretiennent une très bonne relation avec elles. D'autres travaillent à établir de bons contacts. Cependant, certaines municipalités ont des exigences qui compliquent les démarches au niveau de la reconnaissance. Collaborer afin de trouver une stratégie qui convient aux deux parties devient primordial. L'expérience acquise par les comités qui ont déjà fait cette démarche est primordiale.

3.3 Faciliter et encourager le développement du réseautage et d'entraide entre les comités locaux

TOUS LES COMITÉS DISENT VOULOIR AIDER TANT ET AUSSI LONGTEMPS QUE LE COMITÉ DANS LE BESOIN LE SOLICITE.

3.4 Poursuivre les démarches de réorientation de l'AGEAUTAM

Pour que la poursuite de réorientation se produise, les comites suggèrent de clarifier le rôle de l'AGÉAUTAM, de présenter des orientations claires, d'impliquer plus de personnes dans l'AGÉAUTAM, de poursuivre les rencontres dans les ateliers lors des comités pédagogiques.

D'offrir des activités gratuites.

CONCLUSION

Malgré le manque de clarté dans la formulation des orientations, les comités se sont bien débrouillés. Les activités retournent lentement à la normale, plus lentement chez certains que d'autres.

Peut-être qu'il s'agit tout simplement d'un nouveau normal.

Souhaitons que les orientations de la prochaine année soient plus claires et répondent à vos attentes.

Continuons le travail de collaboration amorcé cette année.

Annexe 6

ORIENTATIONS DE L'AGÉAUTAM 2023-2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGÉAUTAM

27 OCTOBRE 2023

Orientations et objectifs 2023-2024 applicables aux comités locaux

Orientation 1 : Agir en partenariat avec l'AGÉAUTAM et l'UTA

Objectifs à viser localement

- 1.1 *Offrir aux membres un environnement sécuritaire et adapté à leurs besoins.*
- 1.2 *Participer aux rencontres, aux formations et aux ateliers organisés par l'AGÉAUTAM et/ou l'UTA.*
- 1.3 *Promouvoir l'AGÉAUTAM et l'UTA auprès des bénévoles et des étudiants.*

Orientation 2 : Assurer la qualité des activités offertes

Objectifs à viser localement

- 2.1 *Identifier les besoins et les attentes des étudiants et des bénévoles de leur comité*
- 2.2 *Élaborer des programmations de qualité.*
- 2.3 *Évaluer la qualité des activités en encourageant l'évaluation numérique*

Orientation 3 : Exercer une gestion efficace et transparente

Objectifs à viser localement

- 3.1 *Mettre à jour et rendre accessible l'information sur nos activités*
- 3.2 *Représenter l'UTA auprès des municipalités*
- 3.3 *Encourager le réseautage entre comités*

Orientations et objectifs 2023-2024 applicables à l'AGÉAUTAM

Orientation 1 : Agir en partenariat avec les comités et l'UTA

Objectifs à viser par l'AGÉAUTAM

- 1.1 *Représenter les comités auprès de l'UTA*
- 1.2 *Soutenir les comités dans leurs démarches auprès des municipalités*

1.3 Préparer des rencontres et des ateliers qui incitent à la participation des membres et la mise sur pied de projets adaptés aux besoins de nos bénévoles et de nos étudiants.

1.4 Promouvoir les activités offertes par l'AGÉAUTAM et les comités

Orientation 2 : Assurer la qualité des activités offertes

Objectifs à viser par l'AGÉAUTAM

2.1 Soutenir les comités locaux dans l'identification des besoins et des attentes de bénévoles.

leurs étudiants et leurs

2.2 Soutenir les comités dans l'élaboration de programmations de qualité

2.3 Soutenir et promouvoir l'utilisation des outils mis à notre disposition par l'UTA

Orientation 3 : Exercer une gestion efficace et transparente

Objectifs à viser par l'AGÉAUTAM

3.1 Mettre à jour et rendre accessible l'information sur nos instances et activités

aux groupes concernés.

3.2 Élaborer des outils de travail qui facilitent la tâche des bénévoles.

3.4 Faciliter et encourager l'entraide et le réseautage entre les comités.

3.5 Poursuivre la démarche de réorientation de l'AGÉAUTAM.